



CYCLONE GARANCE

Cellule de relance



EN PARTENARIAT AVEC



CCI ÎLE DE LA RÉUNION

1

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom de l'entreprise :

Numéro SIRET :

Date de création :

Adresse de l'entreprise :

Téléphone :

Email :

Nom du représentant légal :

Fonction :

Secteur d'activité : *(cocher la case correspondante)*

- Commerce
- Artisanat
- Industrie
- Services
- Autre (préciser) :

Nombre de salariés (hors gérant) :

Chiffre d'affaires 2024 (ou CA moyen mensuel pour les entreprises créées après le 1er mars 2024) :

2

DÉCLARATION DE PERTES DE CHIFFRE D'AFFAIRES

Période de référence (1er au 31 mars 2024) :

Période de référence (1er au 31 mars 2025) :

CA déclaré : €

CA déclaré : €

Perte de chiffre d'affaires constatée : (Pour les entreprises créées après le 1er mars 2024, calcul basé sur la moyenne mensuelle depuis la création)

Montant estimé de l'aide demandée (70 % de la perte, plafonné à 5 000 €) :

€

3 PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR

- Extrait Kbis ou document justifiant l'immatriculation de l'entreprise
- CNI ou Passeport
- Copie du SIRET de l'entreprise
- Justificatif d'adresse
- Formulaire de demande
- Déclaration sur l'honneur de non-perception de subvention de type de « minimis »
- Toutes pièces comptables permettant d'établir le CA de mars 2024 et mars 2025 (ex : grands livres comptables, journaux de ventes, relevés de recettes, déclarations de TVA, déclarations URSSAF ou toute autre pièce comptable certifiée par un expert-comptable)
- RIB de l'entreprise
Dernier justificatif de CA annuel (bilan, feuille d'imposition, déclaration de TVA, grand livre annuel)

4 ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Je soussigné(e), _____,
représentant légal de l'entreprise
(SIRET _____), certifie sur l'honneur l'exactitude des informations fournies dans ce dossier
et m'engage à signaler toute modification pouvant affecter l'éligibilité de ma demande.
Je reconnais que toute déclaration fausse ou trompeuse pourra entraîner l'annulation de l'aide accordée.

Fait à
Le

Signature du représentant légal

5 CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

- Demande recevable
- Demande non recevable

Observations :
.....

Montant de l'aide accordée

Date :

Nom et signature du responsable instructeur :

TITRE : ATTESTATION SUR L'HONNEUR RELATIVE AUX AIDES DE MINIMIS

Dans le cadre du Règlement (UE) n° 2023/2831 de la Commission du 13 décembre 2023, qui abroge et remplace le règlement (UE) n° 1407/2013 à compter du 1er janvier 2024 et reste en vigueur jusqu'au 31 décembre 2030, la présente attestation a pour objet de récapituler les aides de minimis perçues par l'entreprise au cours des trois derniers exercices fiscaux, et de vérifier que le plafond maximal, désormais fixé à 300 000 euros par entreprise sur trois exercices glissants, n'a pas été dépassé.

1. Tableau récapitulatif des aides de minimis perçues

Veuillez renseigner l'ensemble des aides de minimis perçues au cours des trois derniers exercices fiscaux. Si aucune aide n'a été perçue, veuillez l'indiquer clairement.

Date d'attribution	Organisme attributaire	Nature de l'aide (ex. subvention, exonération...)	Montant de l'aide (en €)	Observations

2. Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e), [Nom, Prénom], représentant(e) légal(e) de [Raison sociale / Dénomination de l'entreprise], déclare sur l'honneur que :

1. L'ensemble des informations renseignées dans le tableau ci-dessus est exact et exhaustif ;
2. Les aides mentionnées relèvent bien du régime de minimis, conformément au Règlement (UE) n° 2023/2831 de la Commission ;
3. Le cumul total des aides de minimis perçues par mon entreprise au cours des trois derniers exercices fiscaux n'excède pas le plafond de 300 000 euros fixé par la nouvelle réglementation ;
4. J'ai conscience que toute fausse déclaration, omission ou inexactitude est susceptible d'entraîner des poursuites, l'annulation de l'aide en cours ou le reversement de sommes indûment perçues.

Fait à : [Lieu]

Le : [Date]

Signature du représentant légal :

Remarque : Cette attestation doit être complétée et signée par le représentant légal de l'entreprise, puis remise avec le dossier de demande d'aide. Les données relatives aux aides de minimis sont indispensables pour vérifier l'éligibilité au dispositif conformément aux règles européennes.